



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Composition de commission au titre de recrutement d'enseignant chercheur contractuel

Le Président de l'université

VU le code de l'éducation, notamment dans ses articles L954-3 ;

VU le procès-verbal de délibération du conseil académique restreint de UNIVERSITE D'ORLEANS dans sa séance du 09/04/2026, portant avis favorable sur la composition structurelle des comités de sélection mis en place au titre de la campagne 2026 de recrutement des enseignants-chercheurs ;

VU le procès-verbal de délibération du conseil académique restreint de UNIVERSITE D'ORLEANS dans sa séance du 09/04/2026, portant avis favorable sur la composition nominative des comités de sélection mis en place au titre de la campagne 2026 de recrutement des enseignants-chercheurs et sur la nomination des président et vice-président des comités de sélection ;

Article 1 : Une commission chargée, dans une 1ère séance d'examiner les candidatures, puis dans une 2ème séance d'auditionner les candidats et de désigner le candidat appelé à être recruté, selon leurs projets de recherche et d'enseignement, constituée pour se prononcer en qualité de jury souverain, est créée dans le cadre du recrutement d'enseignant chercheur contractuel en section 31 Chimie théorique, physique pour une prise de fonctions le 01/09/2026.

Article 2 : Sont nommés membres de commission pour l'emploi désigné ci-dessus :

Internes à l'établissement - Spécialistes de la discipline

| Civilité | Nom d'usage | Prénom | Corps | Discipline et spécialité |
|----------|-----------------|-----------|-------|--------------------------|
| M. | DAYMA | GUILLAUME | PR | 31 |
| Mme | SELLIEZ | LAURA | MCF | 31 |
| Mme | TONG-KRYSZTOFIK | GISELE | MCF | 31 |

Externes à l'établissement - Spécialistes de la discipline

| Civilité | Nom d'usage | Prénom | Corps | Discipline et spécialité |
|----------|-------------|----------|-------|--------------------------|
| Mme | CIRTOG | MANUELA | MCF | 31 |
| M. | KAMMER | JULIEN | MCF | 31 |
| M. | RIVIERE | EMMANUEL | PR | 37 |

Article 3 : Les personnalités dont les noms suivent sont nommées respectivement président et, le cas échéant, vice-présidente de la commission créée pour l'emploi désigné ci-dessus :

GUILLAUME DAYMA

GISELE TONG-KRYSZTOFIK

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services de l'université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le

27 AVR. 2026

Par délégation du Président
Vice-présidente du Conseil d'Administration


Caroline ANDREAZZA

Le Président de l'Université

Éric BLOND